

Présents: Adrien Alamichel, Jade Boczkowski, Nadia Strajnar, Nicolas Costoux, Florence Lecoq, François-Xavier

Besne, Luc Graillot, Caroline Fourré, Daniel Sorand, Cyril Meunier, Nicolas Ruello, Damien Lorieux

Excusé: Marc Cayol, Bastien Rasinger, Stéphane Schuler, Alan Eliot

Président : Adrien Alamichel

Secrétaire de séance : Jade Boczkowski

Le compte-rendu de la réunion du 14 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour était :

Vie du club et gestion des adhérents :

Les visites médicales (modalités pour les licenciés seuls)

Le comité a décidé que 30€ de participation aux frais seront exigés pour toute personne ayant passé sa visite médicale sans avoir procédé à une adhésion, non déductible de la cotisation.

Date d'entrée en vigueur : 01/09/2021.

L'adhésion doit être faite idéalement en amont de la visite médicale (YAPLA ou papier). À noter qu'une personne avec la licence seule n'a pas droit à une visite médicale gratuite.

Un mail comportant une demande de régularisation pour les personnes concernées sera envoyé prochainement.

Pass Sanitaire

Nous rappelons que le pass sanitaire est obligatoire à l'entrée de l'odyssée - les contrôles sont faits aux horaires de l'odyssée via la sécurité jusqu'à 21h00 précise.

Le pass sanitaire étant nécessaire pour accéder à l'Odyssée, il vous est demandé de passer obligatoirement par l'accueil afin de se rendre à la visite médicale.

o Points sur les adhérents et nouveaux / adhésions

Une vingtaine d'adhérents préparent leur N1 cette année, ainsi qu'une douzaine pour le N2. Le comité demande, afin de faciliter la vie des référents actuels ainsi que l'organisation des séances de formation N1, N2,... qu'une personne assiste et participe à l'organisation en doublon avec le référent. Merci à ceux qui souhaitent porter assistance à leur référent préféré de se manifester auprès de nos secrétaires.

RAPPEL: Sur les 70€, réduction exceptionnelle, il n'y a pas la déduction famille.

o Prix de cession des combinaisons « N1 »

Le comité a décidé de fixer le prix de cession des combinaisons N1 à 230€, aux N1 principalement. S'il en reste, elles pourront être proposées aux éventuels adhérents intéressés.

Gestion de la reprise à la piscine

o Point sur l'organisation des lignes d'eau / cours

Le créneau de 17h30 à 19h30 le mercredi, initialement prévu pour la plongée famille, est ouvert pour la nage (nage toujours en binôme ET RIFAP/A minimum, sauf si présence d'un Encadrant E1 et +).

Le comité va proposer aux encadrants plongeurs d'être initiateur apnée via la passerelle fédérale. Date à définir. Des petits « stages » initiation seront proposés autour de la bio.

Un rappel TIV sera mis en place en février.

Le comité propose la création du GIMEC.

Un stage initial doit arriver en novembre – décembre pour les personnes intéressées par l'initiateur.

Rappel: que les intéressés se manifestent auprès de Philippe Bihouée.

Des formations RIFA vont commencer et seront diffusées aux adhérents, ainsi qu'une session recyclage.

o Protocole de désinfection

Il est mis à disposition des produits de nettoyage + **désinfection** afin de nettoyer les détendeurs après utilisation. Suite à l'utilisation d'un détendeur, il est demandé de démonter les détendeurs, les nettoyer/désinfecter/rincer et de les remonter.

Matériel

10 ceintures marseillaises et des palmes seront commandées par manque de matériel à prêter, destinés principalement pour les Sections Sportives.

Le comité a décidé de pointer le retour de matériel au moment de la révision TIV séance fin novembre. Manque toujours un bloc 10 Litres type PSP.

Compresseurs : Mise en place d'une solution alternative (gonflage)

Il sera demandé à Vert Marine une prise pour le local sous l'escalier afin de gonfler avec nos anciens compresseurs de la courtille.

o Plongée Famille

Pour cette année, pas de plongée famille à proprement parlé. Ils seront mêlés aux niveaux 1/2 avec un parent présent.

Projet « vacances Jeunes »

Le comité a décidé de mettre en place un projet « vacances Jeunes ». L'objectif est de parvenir à attirer les étudiants (à partir de 14 ans – lycéens ou étudiants à l'université) qui ne sont disponibles qu'aux vacances scolaires et non scolarisés sur CHARTRES.

L'idée est de leur proposer un N1 nouveau format en 6 séances : Différents moniteurs se répartiront les séances entre eux qui auront lieu pendant les semaines de vacances scolaires, avec un minimum de 2 personnes par encadrant.

Ce projet est réservé aux enfants des adhérents, voire petits enfants.

Pour les mineurs, un référent (avec autorisation parentale) devra être présent.

Un 1^{er} essai est donc mis en place, pour un maximum de 6 places (6 étudiants).

Ce stage est proposé au prix de 120€.

Un formulaire spécifique sera mis en place sur YAPLA et diffusé, afin de permettre aux adhérents intéressées d'y inscrire leur enfant/petit-enfant.

> Les sorties et Evènements :

o Point sur la Sortie de la Toussaint

24 participants donc une accompagnante participeront à la sortie à Agay, à la Toussaint. Ils seront un total de 28 au mercredi soir.

6 mobile-homes ont été réservés.

Il est demandé que les personnes inscrites aient bien un certificat médical et leur licence à jour.

Sortie de l'ascension

Pour l'ascension l'année prochaine, le comité directeur a décidé qu'elle sera organisée à Cala Montjoi.

Sorties Festives

Le comité directeur souhaite mettre en place de sorties festives, qui peuvent s'adresser aussi bien aux accompagnateurs qu'aux adhérents. Il s'agirait de sorties ouvertes aux familles, non directement liées à la plongée.

Ces sorties ont pour objectif de redonner une dynamique associative au club, ainsi que de fédérer les adhérents. Une première sortie de 40 personnes, accompagnateurs et plongeurs mixte sera organisée le samedi 22 janvier avec pour programme une visite à l'aquarium de Touraine, une dégustation à la maison des vins de Cheverny puis d'une visite du château de Cheverny. Un car sera mobilisé afin d'assurer le transport durant cette journée. Cette sortie serait proposée aux alentours de 45€ par adulte, et 30€ par enfant.

Toutes les personnes voulant organiser une sortie groupe de cette nature sont bienvenues pour exposer leur projet.

Pot de Rentrée

Le comité souhaite proposer à nouveau des pots, à Electro Precision.

Un premier pot le dimanche midi sera organisé, mais ce jour pourrait venir à changer selon la disponibilité et le nombre de venues des adhérents.

Le comité propose l'organisation d'une soirée beaujolais en novembre.

Pour chaque pot, l'idée serait que chacun amène un peu, à boire, à manger, mais que le club gère la logistique.

o Organisation AG

Le comité directeur informe que l'AG se tiendra le 29 janvier, au soir.

Des votes en ligne seront ouverts sur une journée pour permette de remplacer les procurations des personnes ne pouvant être en présentiel le jour de l'AG.

Un repas convivial sera proposé, ainsi qu'une demande de participation aux frais de 5 à 10€ si présentiel.

Matériels et Véhicules :

o Renouvèlement des Remorques

Les 2 remorques sont à renouveler pour la sécurité des bateaux. Il est nécessaire au club de pouvoir transporter les bateaux à Saint-Malo.

Il est également envisagé le renouvellement des VHF : mise en place de VHF fixe et GPS modernisés pour faciliter la lecture.

Nicolas et Adrien vont s'atteler à demander des subventions pour ces renouvellements. Le Comité Directeur valide une enveloppe de 15 000€ pour ces achats en signature des bons de commande par le Président.

Sujet divers

Pour rappel, la revue subaqua a été retirée de YAPLA. Il n'est plus possible de passer par le club pour s'abonner à cette revue

Le paiement en plusieurs fois activé des adhésions a été activé sur YAPLA.

Des échanges pédagogiques pourront être mis en place, pour les autres clubs n'ayant pas suffisamment de moniteurs pour les formations de cadres. Toutefois, l'accueil des stagiaires pédagogiques des autres clubs sera étudié au cas par le comité directeur pour les cours en salle.

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code A 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres



Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr